

SOMELECDate : 09-11-2023
Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott- Mauritanie
BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
R.C.:N°35699/NIF 30500075
E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N° 4556**

Divers

DA N° 285-124/CI-DP/DP/2023 du 23/10/2023

Date d'ouverture : **Judi 23 Novembre 2023 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Fourniture de Règles des jauges centimétriques et des tableaux de barémage certifié pour chaque cuve de stockage des centrales de l'intérieur Zone Centre**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Centrale de Maale :- Nombre de cuves : 2 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
2	Centrale de Alghaira :- Nombre de cuves : 1 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
3	Centrale de Boumdeid :- Nombre de cuves : 2 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
4	Centrale de Ould Yengé :- Nombre de cuves : 2 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
5	Centrale de Kankoussa :- Nombre de cuves : 1 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
6	Centrale de Tidjikja :- Nombre de cuves : 3 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
7	Centrale de Moudjeria :- Nombre de cuves : 2 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
8	Centrale de Achram :- Nombre de cuves : 1 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
9	Centrale de Djewnaba :- Nombre de cuves : 1 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
10	Centrale de Tichit :- Nombre de cuves : 2 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1
11	Centrale de Kiffa :- Nombre de cuves : 2 - Quantité commandée : Jauge =1, Tableau de barémage =1	U		1

NB : Voir le cahier des charges ci-joint.

voire offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de livraison : **Centrales de l'intérieur zone Centre**
- 4) **Délai de livraison :**

- o le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- o Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >>
- o IL est exigé de présenter une fiche technique ou une catalogue pour les produits/services proposés
- o **Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Judi 23 Novembre 2023 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.
- o le soumissionnaire doit, sous peine de rejet, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé.
- o la SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- o la SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item.
- o Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numero d'Identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux

Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
SOMELEC**

**DIRECTION CENTRALE DE PRODUCTION ET
TRANSPORT
DIRECTION DE PRODUCTION**

**Fourniture et Installation des Règles de Jauges Centimétrique
Centrales de l'Intérieur**

Octobre 2023



I. PREAMBULE :

Le présent cahier de charge consiste à décrire la prestation de fourniture de règles de jauges centimétriques avec tableaux de barémage certifié pour chaque cuve des centrales de l'intérieur.

II. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

La prestation demandée consiste à assurer pour le compte de la SOMELEC les tâches suivantes dans le respect des normes techniques :

II-1 LE MODE OPERATOIRE ET LES LIVRABLES :

- Mise aux normes du trou d'homme des cuves.
- Installation des bouchons de jaugeage baïonnette si nécessaire.
- Mise en place de règles des jauges centimétrique.
- Fourniture des Tableaux de barémage certifié pour chaque cuve.

II-2 - REGLES DE JAUGE CERTIFIES EN ALUMINIUM ANODISE NOIR.

- a. Excellente lisibilité
- b. Utilisable en zone ATEX
- c. Chiffraison blanche sur fond noir tous les 5 cm
- d. Longueurs max 4 mètres.
- e. Section : 30 x 10mm.
- f. Aluminium anodisé noir.
- g. 0 en bas.
- h. Graduation centimétrique.

Chiffraison parallèle à la graduation exprimée en centimètres tous les 5cm.

III. TESTE DE CONFRMITE :

Une mission conjointe de la SOMELEC et le prestataire sera organisée pour vérifier la conformité de tableau de barémage et les règles de jauges pour chaque cuve.

Les matériels nécessaires pour effectuer cette action sera à la charge du prestataire.



I. PRESENTATION DE L'OFFRE

A. Offres techniques :

Sous peine de rejet, l'offre du soumissionnaire devra comprendre toute la documentation technique nécessaire à l'appréciation de la qualité du matériel et notamment les caractéristiques complètes des équipements proposés comprenant pour chaque équipement une spécification détaillée.

Le soumissionnaire pourra joindre tout document ou fiches techniques ou toute référence qu'il jugera utile à l'appréciation de son offre.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres seront jugées en premier lieu sur la qualité technique des équipements proposés.

B. Offres financières

Les offres financières doivent être établies en ouguiya et chiffrant l'ensemble de prestation.

 DIRECTEUR CENTRAL DE PRODUCTION ET TRANSPORT 